



*Notre force nourrit
notre pays*

GRÈVE

SECTEUR DE LA VIANDE

Les 9, 10, 11, 12 et 13 novembre

CCOO
industria

QUEL EST L'OBJECTIF DE NOTRE GRÈVE ?

€ SALAIRES

- **Augmentation du salaire d'au moins 4%** avec une clause d'indexation des salaires sur l'IPC annuel, avec effets rétroactifs et paiement des arriérés.
- Ni absorption ni compensation des augmentations convenues par d'autres améliorations.

🕒 TEMPS DE TRAVAIL

- Réduction de la durée maximale du Temps de travail annuel, actuellement De **1 748 heures/an**, loin de l'objectif de **1 712 heures /an**
- **15 minutes de pause-déjeuner, Inclus dans le temps de travail effectif.**
- Plafonnement du temps maximal de de travail ordinaire à 9 heures / jour

👤 FLEXIBILITÉ

- Réduction de la flexibilité, avec choix entre la distribution irrégulière par calendrier et le crédit d'heures.

📅 VACANCES

- Adaptation de la rémunération du crédit de jours de congé à la jurisprudence

💰 PRIMES

- Augmenter la prime de travail de nuit.
- Créer des primes de rotation des équipes et de polyvalence.

👤 SUBROGATION

- Subrogation obligatoire du personnel Auxiliaire vétérinaire.

📄 CONGÉS RÉMUNÉRÉS

- Augmenter le crédit d'heures pour soins de santé des proches à 30 heures par an
- Augmenter le nombre de jours de congé pour décès de parent de premier degré
- Ajouter les nouveaux congés au texte de la convention collective.

👤 RETRAITE

- Droit subjectif à la retraite à temps partiel avec un contrat de remplacement.

💖 SANTÉ ET RYTHMES DE TRAVAIL

- Contrôle des rythmes de travail, exigeant aux employeurs de mesurer systématiquement les lignes dèsqu'ils imposent une cadence donnée à leur personnel.
- Intégrer des marqueurs tumoraux dans Les examens médicaux.

📄 COMMISSION PARITAIRE

- Moderniser et rendre plus efficace la Commission paritaire.

🔗 PROTOCOLES

- LGTBI.
- Intempéries.
- Mobilité.

QUE PROPOSENT LES EMPLOYEURS?



UNE CONVENTION COLLECTIVE DE 3 ANS



AUGMENTATION SALARIALE

- 2026: **3,8%**
- 2027: **2,5%**
- 2028: **2%**
- **Clause d'indexation sur l'IPC
plafonnée et sans arriérés without
arrears.**



AUGMENTER LA FLEXIBILITÉ

en augmentant à 165 le solde d'heures,
Avec la possibilité pour l'employeur de les
compenser jusqu'au 30 juin de l'année sui-
vante.



PRÉSERVER LA TEMPS DE TRAVAIL ANNUEL SANS RÉDUCTION



PROLONGER LA PÉRIODE D'ESSAI

jusqu'à **3 mois**



DÉDUIRE DE LA LIQUIDATION

le délai d'absence de préavis en cas de dé-
mission volontaire, ce qui n'est pas possible
aujourd'hui



Comme vous pouvez le constater, le patronat reste inflexible, alors même qu'il continue d'engranger des bénéfices exorbitants, fruits en grande partie du travail du personnel de l'industrie de la viande.

Nous n'accepterons ni la baisse du pouvoir d'achat de nos salaires, ni à l'absence de réduction du temps de travail, pendant que les employeurs accroissent leurs profits au détriment de notre santé.



industria

*Notre force
nourrit ce pays*